



premier feuillet
 Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance établi à Bordeaux avais, en exécution des dispositions de Code civil, cité et par le présent registre contenant *deux* ~~un~~ *deux* ~~un~~ feuillet, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint-Audré de Cubzac* pendant l'août 1904.
 A Bordeaux, le 31 Décembre 1903.

Decidée à Rochefort sur Mer
 (cité M^{re}) le deux feuillet mil neuf cent soixante cinq - le 7 juillet 1905. *le 7 juillet 1905.*

N° 1
 Du 11 janvier
 Marie Agnes Lair

Du onze janvier mil neuf cent quatre, à dix heures du matin,
 Acte de naissance de Catharina Agnes Lair née hier à une heure du matin, au lieu de Perret, commune de Saint-Audré de Cubzac; fille légitime de François Henri Lair, mécanicien, âgé de vingt sept ans, et de Marie Louise Esmeralda Vautin, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et domiciliés ensemble au dit lieu de Perret.

Mariée à Valenciennes le vingt deux mil neuf cent vingt deux avec Gaston Guirault. Le vingt cinq feuillets mil neuf cent vingt trois.
 Le Maire

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Pierre Camus, âgé de vingt huit ans, Second témoin Bertrand Leforgue, publiquiste, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Mariée à Mers-Brouage le vingt deux mil neuf cent vingt sept avec Maurice Marchesseau le vingt quatre Janvier mil neuf cent trente sept.
 Le Maire

Comptable suivant la loi par moi le maire de cette commune Paul Baudouin, Maire de Saint-Audré de Cubzac, chevalier de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
 Henri Lair *Le Maire* Leforgue

Le Maire

N° 2
 Du 12 janvier
 Marie Sarrasin

Du douze janvier mil neuf cent quatre, à trois heures du soir.
 Acte de naissance de Marie Sarrasin, née le dix de ce mois à une heure du matin au bourg de Saint-Audré de Cubzac; fille légitime de Pierre Sarrasin, cultivateur, âgé de quarante cinq ans, et de Marie Louise Aballe sans profession, âgée de vingt six ans; mariés et domiciliés à Saint-Audré de Cubzac.

Mariée à Fléville (grande), le vingt deux janvier mil neuf cent quatre avec Henri André, Curdy. Le vingt six janvier mil neuf cent quatre.
 Le Maire

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin d'Armande Leforgue, garde champêtre, âgé de cinquante six ans, habitant de cette commune.

Decidée à Fargues St-Hilaire (grande), le vingt huit Septembre mil neuf cent quatre.
 Le Maire

l'enfant Louis Arnould, tourneur, âgé de cinq ans, habitant de cette commune.
 Sur la réquisition et présentation à nous faite par Madame Laglier, sage femme, nous parvenue à l'acte qui les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant le loi par moi, Emile Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

A. Laglier
 Dantagnan

De treize jours mil neuf cent quatre-vingt-neuf heures, du matin.
 Acte de naissance de Jean René Renat, né hier à neuf heures, du soir, au lieu de la Garraire commune de St-André de Cubzac, légitime de Pierre Renat cultivateur âgé de quarante-neuf ans, et de Jeanne Rouhaud cultivatrice âgée de trente-trois ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de la Garraire commune de St-André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Jean Bergoyère propriétaire âgé de soixante-seize ans demeurant à St-André de Cubzac.
 Henri Gazez cultivateur âgé de trente ans demeurant à St-André de Cubzac.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le déclarant et les témoins ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant le loi par moi, Emile Dantagnan, Maire de St-André de Cubzac, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Bernat Pierre
 Dantagnan

704
 Du 22 Janvier
 Georgette Robert



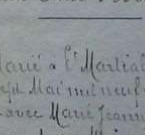
De vingt deux jours mil neuf cent quatre-vingt-neuf heures du soir.
 Acte de naissance de Georgette Robert, née hier à trois heures du soir, au lieu de la Garraire commune de Saint-André de Cubzac, fille légitime de Joseph Jean Robert, carrier, âgé de quarante-deux ans, et de Charlotte Jeanne Jean, l'an profession, âgée de trente-six ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de la Garraire.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
 Premier témoin Joseph Dubreuil, cultivateur, âgé de trente-huit ans, second témoin Alfred Barreau, carrier, âgé de quarante-deux ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant le loi par moi, Emile Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Robert Jean
 Dubreuil Joseph
 Dantagnan

705
 Du 26 Janvier
 Julien Saul Roussellet



De vingt six jours mil neuf cent quatre-vingt-neuf heures du soir.
 Acte de naissance de Julien Paul Roussellet, né hier à deux heures du matin, au lieu de Bouth commune de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Paul Roussellet, jardinier, âgé de trente ans, et de Marie Jeanne, l'an profession, âgée de vingt-quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Bouth.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
 Premier témoin Pierre Roussellet, cultivateur, âgé de trente-cinq ans, second témoin Jean Roussellet, propriétaire, âgé de soixante ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
 Constaté suivant le loi par moi, Emile Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, chef de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Roussellet
 Roussellet

703
 Du 13 Janvier
 Jean René Renat

Mariée Cubzac (jeune)
 le neuf septembre mil neuf cent vingt-neuf avec René de la Roche, âgé de vingt-neuf ans, mil neuf cent vingt-neuf.

E. H. H. H.

Deuxième à la commune (jeune)
 de premier janvier mil neuf cent quatre-vingt-neuf.
 Marton du 8 Janvier 1900.

Signature

1710
Du 10 Fevrier
Notaire
Monsieur

Aujourd'hui huit heures de nuit ont été
quatre, à onze heures du matin, devant nous
de saint André de Cochon, l'est procureur, le procureur
au lieu de Pierre Dupuy, demeurant au lieu de
Cochon, commune de Saint André de Cochon, lequel
a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel
l'enfant Jean-Michel Garincau, né dans cette commune
le six Août mil neuf cent trois, comme fils naturel
de Jean Garincau et de sa femme Marie.

La dite déclaration faite en présence de Jean Baptist
propriétaire, âgé de soixante cinq ans, demeurant à
Saint André, et Louis A. Baraud, bourgeois, âgé de
quarante quatre ans, demeurant, en cette commune.

Le dit acte devant de lui par son lieutenant
Dantagou, chanoine de Saint André de Cochon, chanoine
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Fait et
Dantagou
Fait et
Dantagou

Du premier Fevrier mil neuf cent quatre
à onze heures du matin,

acte de naissance de Pierre Dupuy, contenance
un enfant de sexe mâle, né hier à onze heures du matin
au bourg de Saint André de Cochon, fils légitime
de Jean Dupuy, contenance, au bourg de Saint André de
Cochon, âgé de quarante ans, et de Jeanne Delbourg, sa femme, profession
âgée de trente deux ans, mariés et demeurant
ensemble au bourg de Saint André de Cochon.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être le même
Premier témoin, Monsieur Giboin, bourgeois, âgé de
vingt cinq ans, second témoin, Louis
Baraud, bourgeois, âgé de quarante quatre ans,
habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent

X et sur la déclaration
qui a été faite

Fait et
Dantagou
Fait et
Dantagou

1710
Du 10 Fevrier
Notaire
Monsieur

X approbation de
notaire Dupuy
Dantagou
Fait et

Fait et
Dantagou

Fait et
Dantagou

Fait et
Dantagou



N° 8
Du 11 Fevrier

Jeanne Lucienne
Angèle Criau

Née à Commay, en
Briay, le 11 Septembre mil neuf
cent trente avec Eugène
Philippe.

Le vingt cinq Octobre mil
neuf cent trente.

Le Maire

De s'écouter à Forges les
Eaux Seine, le 11
Trois mars mil neuf cent
vingt cinq et un.

Le vingt mars mil neuf
cent vingt cinq et un.

Le Maire

Fait et

est que le procureur et le déclarant ont signé avec nous après lecture

Le dit acte devant de lui par son lieutenant
Dantagou, chanoine de Saint André de Cochon, chanoine
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Fait et
Dantagou
Fait et
Dantagou

Du onze Fevrier mil neuf cent quatre, à deux
heures du soir.

acte de naissance de Jeanne Lucienne Angèle
Criau, née le jour à huit heures du matin au bourg
de Saint André de Cochon, fille légitime de Pierre
et Angèle Criau, contenance au bourg de
Cochon, âgé de vingt neuf ans, et de Angèle Marie
Lecroix, sa femme, profession, âgée de vingt sept ans, mariés et
demeurant ensemble au bourg de Saint André de Cochon.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être le même
Premier témoin, Monsieur Dantagou, chanoine
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que le procureur et le déclarant ont signé avec
nous après lecture.

Le dit acte devant de lui par son lieutenant
Dantagou, chanoine de Saint André de Cochon, chanoine
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Fait et
Dantagou
Fait et
Dantagou

Fait et
Dantagou

Fait et
Dantagou

N^o 9
Du 17 Janvier
Marie Mathieu
Léon Gaudin

Du dix huit Janvier mil neuf cent quatre
à deux heures du soir
Acte de naissance de Pierre Gabriel Jean Louis
Gaudin né hier à trois heures du matin au domicile
Sainte Madeleine de Curbas; fille légitime de François et
Virginie Lafon sans profession, âgé de vingt neuf ans, et de sa
marin et demeurant ensemble à Curbas de la commune
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Bergeger propriétaire, âgé de
soixante ans, Second témoin Léon Abouard surnom
âge de quarante cinq ans, habitant de cette commune
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
docteur Lafon sans profession, âgé de soixante trois ans,
grand oncle de l'enfant chez lequel il est né, et son
le beau père, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Coutable suivant la loi par moi soussigné à Dantagnon
chevalier de Saint Etienne de Curbas et valant de la légion d'honneur
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

M. Lafon Bergerger
Edouard

N^o 10
Du 19 Janvier
Louis Pierre Abad

Du vingt neuf Janvier mil neuf cent quatre à dix
heures du matin
Acte de naissance de Pierre Pierre Abad, né vingt
sept de ce mois, au lieu de Gombes, commune de Saint Etienne
de Curbas; fils légitime de François et de sa femme, âgé
de vingt huit ans, et de sa femme Lucie, sans profession, âgé
de vingt un ans, mariés et domiciliés à Curbas de la
commune de Curbas, Curbas.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Pierre Gabardan, curé, âgé de vingt
quatre ans, Second témoin Jean Bergeger, propriétaire
âge de soixante ans, habitant de cette commune
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
docteur Lafon sans profession, âgé de soixante trois ans,
grand oncle de l'enfant chez lequel il est né, et son
le beau père, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Coutable suivant la loi par moi soussigné à Dantagnon
chevalier de Saint Etienne de Curbas et valant de la légion d'honneur
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Mathieu Francis Abad

N^o 11
Du 7 Mars
Henri Jeanne Brayat



Du sept Mars, mil neuf cent quatre à 10
heures du matin
Acte de naissance de Rose Marie Jeanne Brayat
né de la cinq de ce mois, à cinq heures du matin au domicile
de l'actuel époux de Curbas; fille légitime de Rose Marie
Brayat maçon, âgé de vingt quatre ans, et de
sa femme Berthe Bouffard, sans profession, âgée de
vingt sept ans, mariés et domiciliés ensemble au
bourg de Saint Etienne de Curbas
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Alfred Lachaux, pharmacien, âgé
de quarante quatre ans, Second témoin Berthe Bouffard
restaurateur, âgé de cinquante ans, habitant de cette commune
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture

Coutable suivant la loi par moi soussigné à Dantagnon
chevalier de Saint Etienne de Curbas et valant de la légion d'honneur
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Alfred Lachaux
Berthe Bouffard

N^o 12
Du 24 Mars
Henri Mouly

Marié à Montcaury et réside dans
ce lieu, le vingt quatre mil neuf cent
quatre ans, avec sa femme Marie
Cécile Aucubert
Le sexe de l'enfant a été reconnu être
masculin

Prêtre
Décédé à Nice
(91 pes Maritimes)
Le 10/07/1988
Mort du 8.7.88.
Maur

Du vingt quatre Mars, mil neuf cent quatre
à deux heures du soir
Acte de naissance de Henri Mouly né le vingt
deux de ce mois au bourg de Saint Etienne de Curbas
à quatre heures du matin; fils légitime de Léon Gabard
et de sa femme Berthe Bouffard, âgé de vingt ans, et de
sa femme Lucie Aucubert, sans profession, âgée de
vingt ans, mariés et domiciliés ensemble au
bourg de Saint Etienne de Curbas
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Théodore Gaudin, sans profession, âgé de
soixante ans, Second témoin Henri Mouly, sans profession
âge de cinquante ans, habitant de cette commune
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Coutable suivant la loi par moi soussigné à Dantagnon
chevalier de Saint Etienne de Curbas et valant de la légion d'honneur
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Henri Mouly Madame Aucubert
Théodore Gaudin Henri Mouly

N° 13
Du 25 Mars
Jeanne Demichel

Du vingt cinq Mars mil neuf cent quatre
à neuf heures du matin.
Acte de naissance de Jeanne Demichel, née vingt
trois de la nuit, à six heures du soir, au lieu de Plazan,
commune de Saint-André de Cubas, fille légitime
de Joseph Gabriel Demichel, mineur, âgé de vingt
huit ans, et de Gabrielle Rommelt, sa femme, âgée de vingt
sept ans, mariés ensemble au dit lieu de Plazan.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Louis Arnould, bourgeois, âgé de quarante
trois ans, second témoin Laurent Lagler, gendre, âgé de
cinquante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
Lagler, leq. femme a été admise, en l'absence de son
mari, nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Composé suivant la loi par moi, soussigné, à Saint
Domingue, au lieu de Saint-André de Cubas, chef-lieu
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

A. Lagler
L. Arnould
L. Lagler
L. Arnould

N° 14
Du 30 Mars
Jeanne Héboise
Marie Gassies

Du trente Mars mil neuf cent quatre à deux heures
du matin.
Acte de naissance de Jeanne Héboise, née à deux
heures du soir, au lieu de Fontboudeau, commune
de Saint-André de Cubas, fille légitime de Jean Gaston
Gassies, sabotier, âgé de quarante deux ans, et de Jeanne
Dupuy, sans profession, âgée de trente ans, mariés et
mariés ensemble au dit lieu de Fontboudeau.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Charles Héboise, cultivateur, âgé de
quarante quatre ans, second témoin Jean Bernier, âgé de
cinq ans, âgé de soixante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Composé suivant la loi par moi, soussigné, à Saint
Domingue, au lieu de Saint-André de Cubas, chef-lieu
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

Gassies
Héboise
Bernier
L. Héboise

N° 15
Du 14 Avril
Marie Justine Donis



Mariée à Saint-André de
Cubas le quatre janvier mil
neuf cent trois avec Pierre
Girard
Lequel femme a été reconnue
vingt trois ans

Décédée à Saint-André de
Cubas le treize Août mil
neuf cent cinquante huit
Le premier septembre
mil neuf cent cinquante huit.
Le Maire

M. Donis

Du premier Avril mil neuf cent quatre, à
deux heures du matin, acte de naissance de
Marie Justine Donis, née trois à deux heures du
matin au lieu de Saignes, commune de Saint-André
de Cubas, fille légitime de Claude Donis cultivateur
âgé de trente six ans, fille de Jeanne Heblans
sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et
mariés ensemble au dit lieu de Saignes. Le
sexe de l'enfant a été reconnu du sexe féminin.
Premier témoin, Louis Arnould bourgeois, âgé
de quarante quatre ans.
Second témoin Jean Raynaud cultivateur, âgé
de soixante cinq ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte que les témoins ont signé avec nous après lecture
et non le déclarant qui a été au soir.
Composé suivant la loi, par moi, soussigné, à Saint
Domingue, au lieu de Saint-André de Cubas, chef-lieu
de la légion d'honneur, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil.

Raynaud, Jean
Arnould

N° 16
Du 1 Avril
Jeanne Adeline Guenault

Du 1er Avril mil neuf cent quatre, à deux
heures du soir.
Acte de naissance de Jeanne Adeline Guenault
née huit à onze heures du soir, au bourg de Fontboudeau
de Cubas, fille légitime de Joseph Adrien Pelletier, sans
profession, âgé de trente cinq ans, et de
Marie Héboise, sans profession, âgée de vingt sept
ans, mariés et mariés ensemble au bourg de
Saint-André de Cubas.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin Germain Galard, bourgeois, âgé
de trente un ans, second témoin Gaston Lalle, cultivateur
âgé de trente sept ans, habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture
et non le déclarant suivant la loi par moi, soussigné, à
Saint-Domingue, au lieu de Saint-André de Cubas.

N° 17
Du 11 Avril
André Mallard

Marié à Saint André de Cubzac le 11 Mars 1888
à vingt ans et sept mois
cent quatre-vingt ans

Marié à Saint André de Cubzac le 11 Mars 1888
à vingt ans et sept mois
cent quatre-vingt ans

N° 18
Du 15 Avril
Jean Baronnat

Marié à Saint André de Cubzac le 15 Mars 1888
à vingt ans et sept mois
cent quatre-vingt ans

Décédé le 15 Novembre 1888
à vingt ans et sept mois
cent quatre-vingt ans

Chevalier de la Légion d'honneur faisant la fonction
d'officier public de l'état civil.

Fernand Gabard

Du onze Avril mil neuf cent quatre-vingt ans.
Acte de naissance de André Gabard né le
de ce mois à deux heures du soir au lieu de l'école
de Saint André de Cubzac; fils légitime de Jean Gabard
cultivateur, âgé de trente-un ans, et de Jeanne Druille
sans profession, âgée de vingt-huit ans; mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Charles Delbos, marié, âgé de trente
deux ans, second témoin Louis Gabard, marchand, âgé
de vingt-trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
ont signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui
a été en l'absence.

Combatte suivant la loi par moi Louis Baronnat
Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur faisant la fonction d'officier public
de l'état civil.

Ch. Delbos & Gabard
Ed. Dantagnan

Du dix huit Avril mil neuf cent quatre-vingt ans
heure du matin.

Acte de naissance de Jean Baronnat, né le six de
ce mois, à onze heures du soir au lieu de l'école
de Saint André de Cubzac; fils légitime de Jean
Baronnat, carrier, âgé de vingt-trois ans et de Juliette
Diez, sans profession, âgée de vingt-trois ans; mariés
et demeurant ensemble au dit lieu de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Jean Lambert, bottelier, âgé de quarante
un ans, second témoin Albert Baronnat, marchand, âgé de
trente quatre ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par moi Louis Baronnat
Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur, faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Baronnat
Ed. Dantagnan

Lambert

N° 19
Du 30 Avril
Jeanne Gabard



Marié à Lezay le 11 Mars 1888
à vingt ans et sept mois
cent quatre-vingt ans

Décédé à NARBONNE (Aude)
le 7 Juin 1892
le 15 Juin 1892
le 19 Juin

N° 20
Du 30 Avril
Fernand Gabard

Marié à Lezay le 11 Mars 1888
à vingt ans et sept mois
cent quatre-vingt ans

Décédé à Bordeaux (Gde)
le 30 Janvier 1889
le 10 Mars

Du trente Avril mil neuf cent quatre-vingt ans
à deux heures du matin.

Acte de naissance de Fernand Gabard né le
vingt-neuf avril à deux heures du soir au lieu
de Lagrave commune de Saint André de Cubzac; fils
légitime de Jean Gabard cultivateur, âgé de vingt
sept ans, et de Marguerite Desmon cultivateuse
âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Lagrave.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Deltamont, âgé de vingt-trois ans,
second témoin Pierre Seyrime, premier de la commune
de Saint André, âgé de quarante-trois ans.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui les
témoins ont signé avec nous après lecture. Le père de
l'enfant a été reconnu être masculin.

Combatte suivant la loi par moi Louis Baronnat
Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Baronnat
Ed. Dantagnan

Lambert

Du trente Avril mil neuf cent quatre-vingt ans
heure du matin.

Acte de naissance de Fernand Gabard né le
vingt-neuf avril à deux heures du soir au lieu de Lagrave
commune de Saint André de Cubzac; fils légitime
de Jean Gabard cultivateur, âgé de vingt sept ans,
et de Marguerite Desmon cultivateuse, âgée de
vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Lagrave.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Louis Deltamont, âgé de vingt-trois ans,
second témoin Pierre Seyrime, premier de la commune
de Saint André, âgé de quarante-trois ans.

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent
acte qui les témoins ont signé avec nous après lecture.
Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.

Combatte suivant la loi par moi Louis Baronnat
Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

J. Baronnat
Ed. Dantagnan

Lambert

N° 34
Du 2 juin
Marie - Marion
Mariée à saint André de Libourne
le 28 Août 1885
à Libourne (Gironde)
mention du 2 septembre 1885

Du deux juin mil neuf cent quatre, à
neuf heures du matin.
Acte de naissance de Marie Marion, née hier
à sept heures du soir au lieu de Costa, commune de
Saint André de Libourne; fille légitime de Jean Etienne
cultivateur, âgé de vingt sept ans, et de Marie
sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et
résorant ensemble au dit lieu de Costa.
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Pierre Texera, cultivateur, âgé de
vingt cinq ans, second témoin Fouquet, carrier, âgé de
trente ans habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Combat suivant la loi par nos collègues
Dantagnan, maire de Saint André de Libourne, chevalier
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Marion Jean A. Lévêque
Fouquet Edouard
Dantagnan

N° 31
Du 18 juin
Emme Marie
Charlotte Dembinski
Mariée à saint André de Libourne
le 30 Octobre 1884
à Libourne (Gironde)
mention du 14 Mars 1884

Du dix juin mil neuf cent quatre, à dix
heures du matin.
Acte de naissance de Emme Marie
Charlotte Dembinski, née hier au lieu de la Garca, commune
de Saint André de Libourne; fille légitime de Jean
Pierre, cultivateur, âgé de quarante sept ans, et de
Marie sans profession, âgée de quarante trois
ans; mariés et résorant ensemble au dit lieu de la Garca.
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Cordou, cordonnier, âgé de trente
trois ans, second témoin Jean Cordou, fils, cordonnier, âgé de
quarante sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Combat suivant la loi par nos collègues
Dantagnan, maire de Saint André de Libourne, chevalier
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Cordou J. Cordou
Edouard Dantagnan

N° 31
Du 18 juin
Emme Marie
Charlotte Dembinski
Mariée à saint André de Libourne
le 25 Août 1885
à Libourne (Gironde)
mention du 21-02-1886



Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Félix Texera, carrier, âgé de
vingt sept ans, second témoin Louis Robert, marchand
âgé de quarante sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Combat suivant la loi par nos collègues
Dantagnan, maire de Saint André de Libourne, chevalier
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Robert Ep. Robert Texera
Edouard Dantagnan

Du dix huit juin mil neuf cent quatre, à
neuf heures du matin.
Acte de naissance de Emme Marie
Charlotte Dembinski, née hier au lieu de la Garca, commune
de Saint André de Libourne; fille légitime de Jean
Pierre, cultivateur, âgé de quarante sept ans, et de
Marie sans profession, âgée de quarante trois
ans; mariés et résorant ensemble au dit lieu de la Garca.
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Félix Texera, carrier, âgé de
vingt sept ans, second témoin Louis Robert, marchand
âgé de quarante sept ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Combat suivant la loi par nos collègues
Dantagnan, maire de Saint André de Libourne, chevalier
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Charlotte Dembinski
Emme Marie
Charlotte Dembinski

Du dix huit juin mil neuf cent quatre, à
neuf heures du matin.
Acte de naissance de Emme Marie
Charlotte Dembinski, née hier au lieu de la Garca, commune
de Saint André de Libourne; fille légitime de Jean
Pierre, cultivateur, âgé de quarante sept ans, et de
Marie sans profession, âgée de quarante trois
ans; mariés et résorant ensemble au dit lieu de la Garca.
Le père de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Paul Texera, carrier, âgé de
quarante sept ans, second témoin Louis Robert, marchand
âgé de quarante sept ans, habitant de cette
commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Combat suivant la loi par nos collègues
Dantagnan, maire de Saint André de Libourne, chevalier
de la légion d'honneur faisant la fonction d'officier
public de l'état civil.

Dantagnan Edouard Dantagnan

N° 33
Du 11 juillet
Marie Jeanne Martin
Mariée à Saint-André de Libourne
le dix sept mai mil neuf cent vingt
quatre avec Maxime Louis
Bresson
à huit heures et demie au presbytère
de Libourne

Decedee à Merignac (juv.)
le dix sept octobre mil neuf
cent quatre vingt un
le 21 octobre 1901

N° 34
Du 11 juillet
Marie Adolphe Baudin
Mariée à Saint-André de Libourne
le dix sept mai mil neuf cent
vingt six avec Jean
Calcon
le dix sept avril mil neuf cent
vingt six

De quatre juillet mil neuf cent quatre à trois
heures du soir
Acte de naissance de Marie Jeanne Martin
née ce jour à six heures du matin au Bourg de
St-André de Libourne, fille légitime de Antoine
Martin père âgé de trente cinq ans, et de
Jeanne Renard sans profession âgée de vingt
six ans, mariés et demeurant ensemble au
Bourg de St-André de Libourne rue de Montalieu
numero vingt trois
de sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Dupuy tapissier, âgé de
quarante sept ans demeurant à Bordeaux, second
témoin François Chausmette cultivateur âgé de
soixante quatre ans demeurant à Saint-André de
Libourne

Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte
que les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture
Constata sur nous la loi par moi Emile Martin Dantagnan
maire de St-André de Libourne, chevalier de la Légion d'Honneur
par les fonctionnaires officiels publics de l'Etat Civil
Ed. Dantagnan
F. Chausmette

De onze juillet mil neuf cent quatre à dix heures du matin
Acte de naissance de Marie Jeanne Baudin née
mil neuf cent quatre à onze heures du soir au lieu de Libourne
de Saint-André de Libourne, fille légitime de Adolphe Baudin
père âgé de vingt neuf ans, et de Jeanne Calcon, sans
profession âgée de trente cinq ans mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Libourne
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Landreau marchand de poisson
âgé de trente deux ans, second témoin Louis Chausmette, marchand
âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le père
et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Constata sur nous la loi par moi Emile Martin Dantagnan
maire de Saint-André de Libourne, chevalier
de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier
public et état civil.
Paul dion
F. Chausmette
Landreau

N° 35
Du 11 juillet
Odette Baudin
Mariée à Saint-André de Libourne
le dix huit juin mil neuf cent quatre
avec Louis Broqueureau
le dix huit juin mil neuf cent quatre
de Libourne

Decedee à St-André de Libourne
(Lib.) le 27 août 1992
le 27 août 1992
de Libourne

N° 36
Du 16 août
Leon Drillon
Marié à Cabillac en
Provence le vingt trois
sept mil neuf cent
quarante six avec
Louise Demarlier
le vingt sept août mil
neuf cent quarante six
de Libourne

Decedee à Libourne (juv.)
le 27 Avril 1984
Mortue le 3 mai 1984

De onze juillet mil neuf cent quatre à dix heures
du matin et demi du matin
Acte de naissance de Odette Baudin, née ce jour
à dix heures quatorze du soir, au lieu de Libourne
de Saint-André de Libourne, fille légitime de
Adolphe Baudin père âgé de vingt neuf ans
et de Jeanne Calcon, sans profession, âgée de trente
cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu
de Libourne
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Jean Landreau marchand de poisson
âgé de trente deux ans, second témoin Louis Chausmette, marchand
âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune
Sur la requête et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le père
et le déclarant ont signé avec nous après lecture
Constata sur nous la loi par moi Emile Martin Dantagnan
maire de Saint-André de Libourne, chevalier
de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier
public et état civil.
Paul dion
F. Chausmette
Landreau

Decedee à Libourne (juv.)
le 28 juillet 1992
le 31 juillet 1992

Decedee à Libourne (juv.)
le 28 juillet 1992
le 31 juillet 1992

2037
En 25 Août
Pierre Rivière
Par acte de mariage reçu le vingt-huit Novembre mil neuf cent seize à la mairie de Bourges, Julien Boniste Rivière, évêque marié, marchand forain, et Victoria Marie Rivière, marchand forain, ont déclaré reconnaître leur fils légitime Florentin Pierre Rivière sans l'acte de naissance sans le paiement de nom Florentin Pierre Rivière comme fils de Victoria Rivière. Dans mention faite par l'officier de l'état civil du mariage le huit novembre mil neuf cent seize.

2037
En vingt cinq août mil neuf cent quatre à neuf heures du matin
Acte de naissance de Florentin Pierre Rivière, né hier à une heure de l'après-midi au Bourg de Saint-André de Cubzac, fils naturel de Victoria Rivière, marchand ambulante, âgé de quarante un ans, sans domicile fixe, et de son épouse nommée
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin le Docteur Pierre Barre, chirurgien ambulante, âgé de trente sept ans, sans domicile fixe; second témoin Louis Renaud, bouvier, âgé de quarante cinq ans demeurant à Saint-André de Cubzac.
Sur la requête et présentation à nous faite par l'adjudicataire Beethé Etcheber, sage femme, âgé de trente ans demeurant à Saint-André de Cubzac, nous avons rédigé le présent acte que les légitimes et la déclarant ont signé avec nous après lecture.

Ensemble devant La loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, Chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Ainsi en a été
Lecteur
Etcheber
Dantagnan

2038
En 3 Septembre
Jean Fonteneau
Marie à Libourne (prouvé) le dix sept août mil neuf cent quatre vingt ans.
Mort le 6 Avril 1911.

2038
En 3 Septembre
Jean Fonteneau
Acte de naissance de Jean Fonteneau, né hier à huit heures du matin au lieu de Cacha, commune de St-André de Cubzac, fils légitime de Raymond Fonteneau, propriétaire, âgé de quarante ans, et de Marie Barrot, sans profession, âgée de trente six ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cacha.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin André Vidéau, propriétaire, âgé de quarante deux ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les légitimes et la déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ensemble devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, Chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Ainsi en a été
Lecteur
Jean Fonteneau

2039
En 8 Septembre
Marguerite Marcelle Vidéau
Marie à Saint-André de Cubzac le vingt sept juillet mil neuf cent dix sept ans, sans domicile fixe, et de son épouse nommée Marie Le Noir.
Lecteur
Cachera

2039
En 13 Septembre
Paul Philippe Tréche
Marie à Libourne (prouvé) le vingt sept juillet mil neuf cent dix sept ans, sans domicile fixe, et de son épouse nommée Marie Le Noir.
Lecteur
Cachera

2039
En 13 Septembre
Paul Philippe Tréche
Acte de naissance de Paul Philippe Tréche, né hier à six heures et demie au lieu de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre Tréche, charbonnier, âgé de trente deux ans, et de Marie Berge, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Simon Lagrave, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les légitimes et la déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ensemble devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, Chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Ainsi en a été
Lecteur
Paul Philippe Tréche

2039
En 13 Septembre
Paul Philippe Tréche
Acte de naissance de Paul Philippe Tréche, né hier à six heures et demie au lieu de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre Tréche, charbonnier, âgé de trente deux ans, et de Marie Berge, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Simon Lagrave, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les légitimes et la déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ensemble devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, Chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Ainsi en a été
Lecteur
Paul Philippe Tréche

2039
En 13 Septembre
Paul Philippe Tréche
Acte de naissance de Paul Philippe Tréche, né hier à six heures et demie au lieu de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre Tréche, charbonnier, âgé de trente deux ans, et de Marie Berge, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Simon Lagrave, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les légitimes et la déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ensemble devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, Chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Ainsi en a été
Lecteur
Paul Philippe Tréche

2039
En 13 Septembre
Paul Philippe Tréche
Acte de naissance de Paul Philippe Tréche, né hier à six heures et demie au lieu de Saint-André de Cubzac, fils légitime de Pierre Tréche, charbonnier, âgé de trente deux ans, et de Marie Berge, sans profession, âgée de trente ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint-André de Cubzac.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin Simon Lagrave, cultivateur, âgé de cinquante trois ans, habitant de cette commune.
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les légitimes et la déclarant ont signé avec nous après lecture.
Ensemble devant la loi par moi Emile Martin, Dantagnan, Maire de Saint-André de Cubzac, Chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.
Ainsi en a été
Lecteur
Paul Philippe Tréche

2037
En 15 Août
Jeanne Riviere
Par acte de mariage...
Décide à Libourne (juin)
Le dix sept mil neuf cent
quatre vingt un.
Mortier & C April 1981

En vingt cinq huit mil neuf cent quatre a neuf heures
du matin
Acte de naissance de Florentin Pierre Riviere, né hier
a une heure de l'après midi au Bourg de Saint Andre de
Cubzac, fils naturel de Melrose Riviere marchand ambulante
age de quarant un ans, sans domicile fixe, et de son
nomme
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin L. Collet, Pierre baron, charcutier ambulante
age de trent sept ans, sans domicile fixe; second témoin
Louis Renaud, teneur, age de quarant cinq ans demeurant
a Saint Andre de Cubzac
Sur la requisiion et présentation a nous faite par
témoinne Bechi Etcheles, sage femme, age de trent six
demeurant a Saint Andre de Cubzac, nous avons rédigé le
présent acte que les témoins et la déclarant ont signé avec
nous après lecture
En talé devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan
Maire de Saint Andre de Cubzac, Chevalier de la Légion d'honneur
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

En talé
L. Collet
Bechi Etcheles
Dantagnan

2038
En 3 Septembre
Jean Fonteneau
Mairie de Libourne (juin)
Le dix sept mil neuf cent
quatre vingt un.
Mortier & C April 1981

En deux Septembre mil neuf cent quatre, a
neuf heures du matin
Acte de naissance de Jean Fonteneau, né hier
du matin au lieu du Barthe, commune de St Andre
de Cubzac, fils légitime de Raymond Fonteneau, professeur
age de quarant ans, et de Marie Haaron, sans profession,
age de trent six ans, mariés et demeurant ensemble
au dit lieu du Barthe
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin André Vidéau, professeur, age de
quarant deux ans, second témoin Jean Pissacum, coiffeur
age de trent trois ans, habitant de cette commune
Sur la requisiion et présentation a nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et la déclarant ont signé avec nous après lecture
En talé devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, Chevalier
de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public
de l'état civil

R. Fonteneau
André Vidéau
Jean Pissacum

2039
En 8 Septembre
Marcelle Vidéau
Mairie de Libourne (juin)
Le dix sept mil neuf cent
quatre vingt un.
Mortier & C April 1981

En huit Septembre mil neuf cent quatre, a
une heure du matin
Acte de naissance de Marcelle Vidéau
née le soir de ce jour a huit heures du matin au Bourg
de Saint Andre de Cubzac, fille légitime de André Vidéau
marchand ambulante age de quarant ans, et de Françoise
Loranger, sans profession, age de vingt sept ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu du Barthe
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin Raymond Fonteneau, professeur, age
de quarant ans, second témoin Raymond Fonteneau,
sabloteur, age de trent huit ans habitant de cette commune
Sur la requisiion et présentation a nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins
et la déclarant ont signé avec nous après lecture
En talé devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Raymond Fonteneau
Raymond Fonteneau

En treize Septembre mil neuf cent quatre, a
quatre heures du soir
Acte de naissance de Paul Philippe Roche
né le soir de ce jour a huit heures du matin au Bourg
de Saint Andre de Cubzac, fils légitime de Pierre
Roche, charcutier age de trent deux ans, et de Marie
Berthe Rattier, age de trent six ans, mariés et
demeurant ensemble au Bourg de Saint Andre de Cubzac
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
Premier témoin Emile Martin Dantagnan, age de
cinquant trois ans, second témoin Albert Eboen, viticulteur
age de trent quatre ans, habitant de cette commune
Sur la requisiion et présentation a nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les
témoins et la déclarant ont signé avec nous après lecture
En talé devant la loi par moi Emile Martin Dantagnan,
Chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Emile Martin Dantagnan
Albert Eboen
Pierre Roche
Marie Berthe Rattier

De huit Septembre mil neuf cent quatre, 1175
à onze heures du matin,

Acte de naissance de Marguerite Marcell Videau
née le soir de ce mois, à huit heures du soir, au lieu de
Chacivie, commune de Saint André de Cubzac, fille
légitime de André Videau facteur âgé de quarante
deux ans, et de Françoise Mourang, sans profession
âgée de vingt neuf ans; mariés et demeurant ensemble
au dit lieu de Chacivie.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Raymond Fonteneau, propriétaire
âgé de quarante ans, Second témoin Raymond Pournet,
laboureur, âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et
le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Chartier
Dantagnan, Maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil.

R. Fonteneau
R. Pournet
E. Chartier



Mariée à Bordeaux le neuf Août
mil neuf cent vingt huit avec
André de Cubzac le dix sept Août
mil neuf cent vingt huit.
Le Maire

R. Pournet



Divorcée par jugement du Tribunal
civil de la Seine en date du 3 novem-
bre mil neuf cent cinquante; transcrit au
mairie de Bordeaux le onze juin mil neuf
cent cinquante et un.
Le Maire

N° 41
 Du 15 Septembre
 Acte de naissance de Jean Adrien Longuere
 à trois heures du soir
 Acte de naissance de Jean Adrien Longuere
 né le quinze de ce mois à onze heures du soir au
 bourg de Saint-André de Cubzac; fils légitime de
 Jean Longuere, charcutier, âgé de trente quatre ans
 et de Marie Lucie Rivet, sans profession âgée de
 trente ans mariés et demeurant ensemble au bourg
 de Saint-André de Cubzac
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
 Premier témoin: Jacques Meck, vishereux, âgé de
 quarant neuf ans demeurant à Selbourn; deuxième
 témoin: Maxime, cordonnier, âgé de trente deux ans demeurant
 à Saint-André de Cubzac
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
 les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture
 constatée devant la loi par moi Emile Martz, Dautagnan
 marié de Saint-André de Cubzac, chevalier de la Légion
 d'honneur faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil
 Jean Larivière Maxime
 J. Meck Edouard

N° 42
 Du 21 Septembre
 Acte de naissance de Gerard Pierre Eymorit
 à trois heures du soir
 Acte de naissance de Gerard Pierre Eymorit né
 hier à midi au bourg de Saint-André de Cubzac; fils
 légitime de Antonin Eymorit, facteur des postes, âgé de
 quarante trois ans et de Marie Riffie sans profession, âgée
 de vingt huit ans mariés et demeurant ensemble au bourg
 de Saint-André de Cubzac
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
 Premier témoin: Louis Arnaud, tonneur, âgé de quarant
 cinq ans, second témoin: Maurice Vestige, garde champêtre, âgé de
 cinquante sept ans, habitants de cette commune
 Sur la requête et présentation à nous faite par le père de
 l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le
 déclarant ont signé avec nous après lecture
 constatée devant la loi par moi Emile Martz, Dautagnan
 marié de Saint-André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant
 les fonctions d'officier public de l'état civil
 Louis Arnaud Maurice Vestige
 Emile Martz Dautagnan

N° 43
 Du 3 Octobre
 Acte de naissance de Louis Mallet
 à deux heures du soir
 Acte de naissance de Louis Mallet né hier
 à deux heures du matin au bourg de Saint-André de Cubzac;
 fils légitime de Jean Mallet, professeur, âgé de trente deux
 ans et de Sabine Huguereau, sans profession, âgée de vingt six
 ans mariés et demeurant ensemble au bourg de Saint-André
 de Cubzac
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin
 Premier témoin: Pierre Vachard, marchand, âgé de
 cinquante deux ans demeurant à Saint-André de Cubzac;
 deuxième témoin: Léonel Hétou, notaire, âgé de vingt
 cinq ans, demeurant à Aubusson
 Sur la requête et présentation à nous faite par le
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les
 témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture
 constatée devant la loi par moi Emile Martz, Dautagnan
 marié de Saint-André de Cubzac, chevalier de la
 Légion d'honneur faisant les fonctions d'officier public de
 l'état civil
 Jean Mallet
 Pierre Vachard
 Léonel Hétou

N° 44
 Du 11 Octobre
 Acte de naissance de Marguerite Yvonne
 à une heure du matin
 Acte de naissance de Marguerite Yvonne née
 ce jour à une heure du matin au bourg de
 Saint-André de Cubzac; fille légitime de Pierre
 Edmond Jean, cultivateur, âgé de trente deux ans et de
 Elvina Bonnier, sans profession, âgée de vingt sept
 ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de
 Saint-André de Cubzac
 Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
 Premier témoin: Jean Raymond, charron, âgé de
 cinquante six ans, deuxième témoin: Jean
 Laforge, restaurateur, âgé de cinquante trois ans
 demeurant tous deux à Saint-André de Cubzac
 Sur la requête et présentation à nous faite par
 le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
 les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture
 constatée devant la loi par moi Emile Martz, Dautagnan
 marié de Saint-André de Cubzac, chevalier de la
 Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
 public de l'état civil
 Jean Raymond
 Jean Laforge
 Emile Martz Dautagnan



Decede à Libourne (G)
 Le trois Février mil neuf cent
 quatre vingt deux
 le 6 Février 1982

Signature: C.

Decede à Lapuyade (G)
 le vingt huit Mars mil neuf
 cent quatre vingt trois

Signature: C.

1883
Du 11 octobre
Acte de naissance de Marie Ida Seguen née le
neuf de ce mois à neuf heures du soir au lieu de Paradis commune
de Saint André de Cubzac, fille légitime de Pierre Seguen
cultivateur, âgé de vingt six ans et de Jeanne Courreau
sans profession, âgés de vingt deux ans, mariés et demeurant
ensemble au dit lieu de Paradis, Commune de Saint André
de Cubzac
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin: Armand Montaut, époux, âgé de
trente neuf ans, deuxième témoin: André Badier, cultivateur
âgé de vingt neuf ans, le premier demeurant à Saint André de
Cubzac et le second à la Gante de Bourgueil
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que le
père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
constatée devant la loi par moi Émile Martin Dantagnan
maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Seguin Montaut
Badier Dantagnan

1886
Du 13 octobre
Acte de naissance de Georgette Créville née
ce jour à neuf heures du soir au lieu de Calonges, commune
de Saint André de Cubzac, fille légitime de Louis
Créville cultivateur, âgé de vingt quatre ans et de Marie
Églantine Végrier, sans profession, âgés de vingt six
ans mariés et demeurant ensemble au dit lieu de
Calonges, commune de Saint André de Cubzac
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin: Louis Renaud, tourneur, âgé de
quarante cinq ans, deuxième témoin: Émile Chaisac
ordonneur, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune
Sur la requête et présentation à nous faite par le
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
le père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
constatée devant la loi par moi Émile Martin Dantagnan
maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion
d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Créville Chaisac
Dantagnan

De cédée à Nice (Alpes maritimes)
le 24 juillet 1941.
le 1^{er} Août 1941.
le Maire,

1887
Du 14 octobre
Acte de naissance de Marie Elisabeth Jouannais
née ce jour à onze heures du soir au
lieu de Saint André de Cubzac, fille légitime de
Pierre Jouannais, boulanger, âgé de vingt huit ans et
de Jeanne Gauthier, sans profession, âgés de vingt quatre
ans mariés et demeurant ensemble au lieu de Saint
André de Cubzac
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin: Antonin Martin, forgeron, âgé
de trente cinq ans, deuxième témoin: Joseph Gauthier,
horloger, âgé de vingt un ans, habitant de cette commune
Sur la requête et présentation à nous faite par
le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que
le père et le déclarant ont signé avec nous après lecture
constatée devant la loi par moi Émile Martin Dantagnan
maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur,
faisant les fonctions d'officier public de l'état civil

Jouannais Gauthier
Martin Dantagnan

1888
Du 17 octobre
Acte de naissance de Marie Andréa Gonthier
née ce jour à neuf heures du matin au lieu de Saint
André de Cubzac, fille légitime de Jean Gonthier
carrier, âgé de vingt trois ans et de Marie Guerin
sans profession, âgés de vingt un ans mariés et
demeurant ensemble au lieu de Saint André de Cubzac
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin: Guillaume Faure, carrier, âgé de
quarante cinq ans, deuxième témoin: Joseph Raymond
ferblantier, âgé de vingt neuf ans habitant de cette
commune
Sur la requête et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que le père et le déclarant ont signé avec
nous après lecture
constatée devant la loi par moi Émile Martin
Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier
de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier
public de l'état civil

Gonthier Faure
Raymond Dantagnan

De cédée le 26 septembre 1937
à BORDEAUX (G^d)
le 1. Octobre 1937.

N° 119

Du 18 Octobre
Laurent Louis
Cabusteau

Du dix huit Octobre mil neuf cent quatre à deux heures du matin

Acte de naissance de Laurent Louis Cabusteau né ce jour à deux heures du matin au Bourg de Saint André de Cubzac, fils légitime de Mathurin Cabusteau, boulanger, âgé de vingt neuf ans et de Marguerite Rogolle sans profession, âgée de vingt un ans mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de Cubzac. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin: Joseph Roy, menuisier, âgé de cinquante un ans, deuxième témoin, Jean Raymond chaudierrier âgé de cinquante six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

J. Babington
Raymond
E. Dantagnan

Marié à Saint André de Cubzac le vingt trois août mil neuf cent trente avec Marie Simonne Blanchet à vingt trois ans deux mois et demi de l'âge.
Le maire
A. Proust
Décidé à Saint André de Cubzac le 4 mai 1929.
Le 5 mai 1929.
Le Maire
M. Proust

N° 120

Du 31 Octobre
Hélène Angèle
Castéra

Du vingt un Octobre mil neuf cent quatre à deux heures du matin

Acte de naissance de Hélène Angèle Castéra née le dix neuf décembre à sept heures du soir au lieu de Plaque commune de Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean Baptiste Castéra marchand de Soumans âgé de trente un an, et de Marie Burret sans profession âgée de vingt six ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de Plaque commune de Saint André de Cubzac. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Pierre Robin préparateur des denrées âgé de vingt six ans; second témoin Adolphe Sequemal horloger âgé de trente cinq ans, l'un et l'autre habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Castéra
Robin
A. Sequemal
E. Dantagnan

N° 121

Du 29 Octobre
Olga Marie Thérèse
Larrieu

Du vingt neuf Octobre mil neuf cent quatre à deux heures du soir

Acte de naissance de Olga Marie Thérèse Larrieu, née le vingt sept de ce mois à deux heures de l'après midi au Bourg de Saint André de Cubzac, fille légitime de Jean Larrieu, tannier, âgé de vingt huit ans et de Catherine Capdebos, sans profession, âgée de vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de Saint André de Cubzac. Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin: Louis Miraud, tannier, âgé de quarante cinq ans, deuxième témoin, Jean Laporgue, restaurateur, âgé de cinquante cinq ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Larrieu
Laporgue
E. Dantagnan

Divorcé par jugement du Tribunal de Bordeaux en date du 7 mai 1928 mentionné le 24 juillet 1928. (Résidence séparée du 22 février 1921) à Cubzac les Ponts (Garonne) le vingt sept juillet mil neuf cent soixante deux.
Le Maire,
Laporgue

Décidé à Bordeaux (près) le vingt neuf Avril mil neuf cent quatre vingt - quatre.
Madame du 14 mai 1929.
N° 122

Du 31 Octobre
Joseph Jean Roger, Roussel

Du trente un Octobre mil neuf cent quatre à dix heures du matin

Acte de naissance de Joseph Jean Roger Roussel né le vingt huit de ce mois à six heures du soir au Bourg de Saint André de Cubzac, rue Saint Etienne, fils légitime de Charles Lucien Roussel horloger, âgé de quarante trois ans et de Jeanne Marguerite Cazard sans profession, âgée de trente six ans mariés et demeurant ensemble à Saint André de Cubzac, rue Saint Etienne. Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin: Marie Roussel épouse Arrière sans profession, âgée de quarante deux ans, deuxième témoin: André Perroux employé, âgé de vingt cinq ans, habitant de Saint André de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataé suivant la loi par moi Emile Martin Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Roussel
Perroux
E. Dantagnan

2753
Du 4 Novembre
Jean Marc Holbert
Decede a Bordeaux le vingt huit juillet mil neuf cent dix sept
le quatre Août mil neuf cent dix sept
le Maine
L'empire

De quatre Novembre mil neuf cent quatre a deux heures du soir
Acte de naissance de Jean Marc Holbert
no de deux de ce mois a deux heures du matin au Bourg de Saint Andre de Cubzac, lui de la Dange, fils naturel de Marie Valérie Holbert, sans profession, âgé de dix sept ans demourant au dit lieu de la Dange, et de père non nommé
Le acte de baptême a été reconnu être un seul et même
Premier témoin: Laurent Collette, garde champêtre âgé de cinquante trois ans, décédé témoin: Louis Arnaud, hommeur âgé de quarante cinq ans, habitant de cette commune
Sur la rédaction et présentation a nous fait par Madame Collette, sage femme à Saint Andre de Cubzac, nous avons vérifié et péroré sur les honneurs et la déclaration est signée avec nous après lecture
Constaté devant la loi par nos confrères: Barthélemy Dautagnan, maire de Saint Andre de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur remplissant les fonctions d'officier public de l'état civil
L'empire
L'empire

2754
Du 16 Novembre
Jean Marc Holbert
naissance
2754
Du 16 Novembre
Jean Marc Holbert
naissance

De quatre a deux heures du soir devant nous Marie de Saint Andre de Cubzac, s'est présentée la femme de Marie Valérie Holbert, sans profession, âgé de dix sept ans demourant au lieu de la Dange, commune de Saint Andre de Cubzac, laquelle a déclaré vouloir reconnaître pour son fils naturel baptême Jean Marc Holbert, né dans cette commune le deux Novembre mil neuf cent quatre et enregistré comme fils naturel de Marie Valérie Holbert et de père non nommé
La dite déclaration faite en présence de Monsieur Grand, procureur âgé de quarante trois ans et Jean Raymond, chaudronnier âgé de cinquante six ans, habitant de cette commune, honneurs requis, lesquels ont signé avec nous après lecture et nous la déclarant qu'il dit et savoir
Constaté devant la loi par nos confrères: Barthélemy Dautagnan, maire de Saint Andre de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
P. Giraud, Raymond, Jean, L'empire

2755
Du 16 Novembre
Jean Mathieu Mathieu
Decede a Blaye (Gironde) le vingt six Juin mil neuf cent dix sept
le 27 Juin 1914
le Maine
L'empire

De seize Novembre mil neuf cent dix sept a deux heures et demie du soir
Acte de naissance de Jean Anatole Mathieu
no de deux de ce mois a deux heures et demie du matin au Bourg de Saint Andre de Cubzac, fils légitime de Léon Ferdinand Mathieu, tailleur de pierres, âgé de vingt neuf ans et de Marie Louise Galland, tailleur âgé de trente un ans, mariés et demourant ensemble, place de l'église à Saint Andre de Cubzac
Le acte de baptême a été reconnu être un seul et même
Premier témoin: Jean Pellegreau, carrossier âgé de quarante quatre ans, décédé témoin: Jean Cordou, tailleur âgé de quarante quatre ans, demourant à un et l'autre à Saint Andre de Cubzac
Sur la rédaction et présentation a nous fait par le père de l'enfant nous avons vérifié et péroré sur les honneurs et la déclaration est signée avec nous après lecture
Constaté devant la loi par nos confrères: Barthélemy Dautagnan, maire de Saint Andre de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
Mathieu Léon
Dautagnan, Raymond, Jean, L'empire

2756
Du 18 Novembre
Marie Gabrielle Lorme
Marie a Peron (Gironde) le huit Août mil neuf cent dix sept
elle est née avec Louis Albert Philippe
à quatre heures et demie mil neuf cent dix sept
L'empire
Decede a Bordeaux le vingt sept Juin mil neuf cent dix sept
le quatre Août
Mort le 6 Juin 1910

De vingt huit Novembre mil neuf cent dix sept a deux heures et demie du soir
Acte de naissance de Marie Gabrielle Lorme
no de deux de ce mois a deux heures et demie du matin au lieu de Saint Andre de Cubzac, commune de Saint Andre de Cubzac, fille légitime de Jacques Lorme, carrossier âgé de trente sept ans et de Marie Jeanne Poiré sans profession, âgé de vingt trois ans, mariés et demourant ensemble au dit lieu de Saint Andre de Cubzac
Le acte de baptême a été reconnu être un seul et même
Premier témoin: Louis Lorme, carrossier âgé de trente ans, décédé témoin: Jean Raymond, chaudronnier âgé de cinquante six ans, habitant de cette commune, honneurs requis, lesquels ont signé avec nous après lecture et nous la déclarant qu'il dit et savoir
Constaté devant la loi par nos confrères: Barthélemy Dautagnan, maire de Saint Andre de Cubzac, chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil
L'empire
L'empire

N° 57
Du 30 novembre
Pierre René Viaud
Marie à Saint-André de Colby
à six heures du matin
vingt cinq ans avec Marie Lucette
Boisdeau
à dix huit ans
cinq vingt cinq ans
L. Gagnier
Décidé le 5-11-1924
à l'Etat civil de Colby
(acte N° 69)

Du trentième novembre mil neuf cent quatre à six heures du matin
Acte de naissance de Pierre René Viaud
né hier à trois heures du matin au lieu de Torseau, commune de Saint-André de Colby, fils légitime de Jean Viaud, cultivateur, âgé de quarante cinq ans et de Marie Crut sans profession, âgée de trente deux ans mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Torseau.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin: Jean Guanneau, propriétaire, homme âgé de quarante cinq ans, tuteur et habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Emile Martin Dantagnan, maire de Saint-André de Colby, chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N° 58
Du 4 décembre
Marcel André Jacquemal
Acte de naissance de Marcel André Jacquemal né le trois décembre à deux heures du matin, rue Saint-André au quatre à Saint-André de Colby, fils légitime de Pierre Adolphe Prosper Jacquemal horloger, âgé de trente six ans et de Marie Baudouin sans profession, âgée de trente sept ans mariés et demeurant ensemble rue Saint-André, numéro quatre à Saint-André de Colby.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.
Premier témoin: Jean Raymond, charronnier, homme âgé de cinquante trois ans, second témoin: Georges Guillouet, charcutier, âgé de trente quatre ans, tuteur et habitant de cette commune.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Emile Martin Dantagnan, maire de Saint-André de Colby, chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jacquemal
Guillouet
Dantagnan

N° 59
Du 13 décembre
Marie Louise Viaud
Acte de naissance de Marie Louise Viaud née ce jour à une heure du matin, rue Nakovale, numéro soixante un à Saint-André de Colby, fille légitime de Jean Viaud employé, âgé de trente deux ans et de Marie Terre sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble à Saint-André de Colby, rue Nakovale, numéro soixante un.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin: Auguste Coupiac, marchand, homme âgé de cinquante sept ans, second témoin: Jean Jonanneau, propriétaire, homme âgé de cinquante huit ans.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Emile Martin Dantagnan, maire de Saint-André de Colby, chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N° 60
Du 15 décembre
Marie Louise Poirier
Acte de naissance de Marie Louise Poirier née hier quatorze décembre à une heure du matin, rue Sabon Durin à Saint-André de Colby, fille légitime de Jean Poirier, journalier, âgé de vingt six ans et de Marie Larroze sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble dite rue Sabon Durin.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin: Eli Brous, maçon, homme âgé de quarante quatre ans, second témoin: Louis Anraud, serrurier, homme âgé de quarante deux ans.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Emile Martin Dantagnan, maire de Saint-André de Colby, chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boisdeau
Gagnier
Dantagnan

Du douze décembre mil neuf cent quatre à six heures du matin
Acte de naissance de Marie Louise Viaud née ce jour à une heure du matin, rue Nakovale, numéro soixante un à Saint-André de Colby, fille légitime de Jean Viaud employé, âgé de trente deux ans et de Marie Terre sans profession, âgée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble à Saint-André de Colby, rue Nakovale, numéro soixante un.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin: Auguste Coupiac, marchand, homme âgé de cinquante sept ans, second témoin: Jean Jonanneau, propriétaire, homme âgé de cinquante huit ans.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Emile Martin Dantagnan, maire de Saint-André de Colby, chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N° 61
Du quinze décembre mil neuf cent quatre à quatre heures du soir
Acte de naissance de Marie Louise Poirier née hier quatorze décembre à une heure du matin, rue Sabon Durin à Saint-André de Colby, fille légitime de Jean Poirier, journalier, âgé de vingt six ans et de Marie Larroze sans profession, âgée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble dite rue Sabon Durin.
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.
Premier témoin: Eli Brous, maçon, homme âgé de quarante quatre ans, second témoin: Louis Anraud, serrurier, homme âgé de quarante deux ans.
Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.
Constaté suivant la loi par moi, Emile Martin Dantagnan, maire de Saint-André de Colby, chevalier de la Légion d'Honneur, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Boisdeau
Gagnier
Dantagnan

N° 61
Du 19 Décembre
Marguerite Louise
Sourier

Marié à l'ancien d'Arc le
vingt trois juin mil neuf cent
sept ans avec Jean Vidard.
Le vingt cinq juin mil neuf cent
sept ans.

De dix neuf Décembre mil neuf cent
sept ans à deux heures du soir
Acte de naissance de Marguerite
Louise Sourier née ce jour à huit heures du matin
au lieu de Corcefort, commune de Saint André de Cubzac
fille légitime de Jean Sourier, cultivateur âgé de
trente ans et de Marguerite Dumayne, sans
profession âgée de vingt six ans, mariés et
demeurant ensemble au dit lieu de Corcefort
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Père légitime: Eli Bruns, maçon âgé
de quarante quatre ans, deuxième témoin: Jean
Raymond Sourier, journalier âgé de vingt six ans
habitants de cette commune
Sur la réquisition et présentation à nous faite
par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec
nous après lecture
Constatai suivant la loi par moi Emile
Martin Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac,
chevalier de la Légion d'honneur, faisant les fonctions
d'officier public de l'état civil

Sourier Emile Pierre Jean
Bruns Eli
Sourier Jean Dantagnan

N° 62
Du 27 Décembre
Marie Marguerite Germaine
Noëlie Salustrian

Du vingt sept Décembre mil neuf cent quatre
à deux heures du soir
Acte de naissance de Marie Marguerite
Germaine Noëlie Salustrian, née le vingt cinq
de ce mois à deux heures du soir, rue Dalzac numéro
vingt, fille légitime de Jean Louis François Salustrian
pudanne âgé de vingt neuf ans et de Jeanne Marie
Pauline Valencian, sans profession, âgée de vingt quatre
ans, mariés et demeurant ensemble dite rue Dalzac à
Saint André de Cubzac
Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin
Premier témoin: Joseph Ducornaud, quinze ans
de quarante deux ans, deuxième témoin: Jean
Laffond, quinze ans, âgé de trente cinq ans, habitants
de cette commune
Sur la réquisition et présentation à nous
faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent
acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous
après lecture. Constatai suivant la loi par moi Emile Martin
Dantagnan, maire de Saint André de Cubzac, chevalier de la
Légion d'honneur, faisant les fonctions d'officier public de
l'état civil

Salustrian Laffond Dantagnan

approuvé par moi maire, assisté
comme suit
Dantagnan

Département de la Gironde
Arrondissement de Bordeaux
Commune de
Saint André de Cubzac
An 1904.

1891
Clés et arrêté le présent registre contenant
soixante actes de naissance et deux
actes de reconnaissance, depuis le vingt
sept Janvier mil neuf cent quatre
jusqu'au vingt sept Décembre mil neuf cent quatre, par moi
Emile Martin Dantagnan, maire de
Saint André de Cubzac remplissant
les fonctions d'officier public de l'état
civil
Dantagnan

Cable alphabétique
des Actes de Naissances

N° de l'acte	N° de l'acte	Noms et Prénoms	Date des actes
1	10	Abad Henri Pierre	29 février
2	18	Baronnet Jean	17 avril
3	30	Baudin Marie Marguerite	11 juillet
4	35	Baudin Edith	11 juillet
5	38	Berland Louise	24 mai
6	41	Brayat Germaine Jeanne	7 mars
7	50	Castria Estime Angèle	21 octobre
8	51	Chauveau Emile Adolphe	15 février
9	52	Chauveau Alexandre	16 mai
10	53	Demblinski Genevieve Marie Charlotte	15 février
11	53	Demichel Jeanne	15 février

Acte au 1904
numéro 1906

101	Arnaud Jean	10 avril
102	Breton Jean	16 mai
103	Louis Marie Gerges	21 mai
104	Hubert Jean	30 avril
105	Victory Jean	1 ^{er} Juin
106	Emment Hubert Jean	24 septembre
107	Fonteneau Jean	3 septembre
108	Merle Paul Philipe	13 septembre
109	Labard Jeanne	30 avril
110	Labard Jeanne	30 avril
111	Larivain Jean Abel (Reunions)	30 Janvier
112	Lassus Jeanne Marie Jean	30 mai
113	Lenther Jean Andre	17 octobre
114	Lenther Adrien	7 mai
115	Guinault Jeanne Adrien	8 avril
116	Lester Jeanne Hubert Jean Louis	15 Janvier
117	Jean Marguerite Jeanne	11 octobre
118	Jouannais Marie Elizabeth	14 octobre
119	Lair Catherine Agnes	11 Janvier
120	Louise Jeanne Marie Theres	29 octobre
121	Lorne Jeanne Thelie	28 novembre
122	Longue Jean Adrien	16 septembre
123	Hallard Andre	11 avril
124	Hallet Louis	3 octobre
125	Hanon Jean	2 Juin

126	Martin Jean Gerges	1 ^{er} Juin
127	Martin Marie Jeanne	4 Juillet
128	Mathieu Jean Arsat	16 novembre
129	Robert Jean Marie	9 novembre
130	Robert Jean Marie (Reunions)	11 novembre
131	Mouly Jean	24 mai
132	Palustian Marie Marguerite Jeanne Paul	27 septembre
133	Pierre Jeanne	8 Juin
134	Piquemal Marie Andre	11 septembre
135	Poirier Jean Louis	18 "
136	Poirier Marguerite Louis	19 "
137	Reual Jean Marie	13 Janvier
138	Riviere Henriette Jean	18 avril
139	Robert Gerges	27 Janvier
140	Roussellet Jean Paul	16 Janvier
141	Roussel Joseph Jean Roger	11 octobre
142	Sarrasin Jean	15 Janvier
143	Seguin Marie Ida	11 octobre
144	Servelle Gerges	13 octobre
145	Seynal Jean	9 mai
146	Tabouret Jeanne Louis	17 octobre
147	Touyas Jeanne Marie Harriet	3 Juin
148	Trean Jeanne Louise Angèle	11 Janvier
149	Viaud Jean Marie	11 novembre
150	Viaud Marie Jeanne	28 novembre

16839 | Videau Marguerite Marcelle

| 8 Septembre |

La présente table a été close et arrêtée à Soixante-
deux noms représentant Soixante-actes de naissance
et deux actes de reconnaissance, par nous, Emile
Martin Dantagnan maire de Saint-Audré-De-
Cubzac remplissant les fonctions d'officier public
de l'Etat Civil, aujourd'hui vingt-sept
Jours mil neuf cent cinq

Dantagnan